

Henrichemont Le Mag n°16



Souvenirs d'hiver



Mars 2024

Sommaire



Page 2 :
Les Estivales évoluent

Page 3 :
Le mot du Maire

Page 4 :
Vie associative

Page 5 :
Écoles
Expression libre

Page 6 :
Vie de la Commune

Page 7 :
La Borne

Les Estivales



Les Estivales évoluent

Les Estivales se préparent. Afin d'animer notre ville, une première réunion a déjà eu lieu et, après concertation, il a été décidé de mettre en place une nouvelle formule.

Nous nous retrouverons donc sur **3 samedis** :



- les **samedis 20 juillet et 03 août**, les **Baladins** de l'association Culture et Festivités nous feront revivre des pages de notre histoire. Un nouveau scénario est en préparation. Les différentes scènes théâtralisées se dérouleront uniquement sur la place Henri IV qui sera fermée à la circulation. Chaque soirée se clôturera par un bal folk animé par les Viguenets. Une buvette et de la restauration sont également prévues.

- le **samedi 27 juillet**, nous organiserons notre **marché semi-nocturne** de producteurs, artisans et créateurs. Ce sera l'occasion de découvrir les produits locaux, de faire de belles rencontres, de se retrouver à la buvette entre amis, de déguster de bons produits. Ce marché sera suivi d'un concert.

Notre prochaine réunion pour les préparations aura lieu le lundi 8 avril et est ouverte à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Photos : Aurore Lanz



Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04- mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.

Informations légales

Henrichemont Le Mag – Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 9 place Henri IV, 18250 Henrichemont - Mars 2024



La vie associative : une pépite pour Henrichemont

Avec 45 associations, Henrichemont dispose d'un tissu associatif particulièrement dense, éclectique et multigénérationnel.

C'est par la loi du 01er juillet 1901 que le statut des associations fut défini en ces termes : « Une convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices ».

À l'époque, il s'agissait de garantir une des grandes libertés républicaines ou tout citoyen dispose du droit de s'associer, d'engager des actions collectives et ceci sans autorisation préalable.

Par sa souplesse, l'association permet à chaque citoyen de se retrouver autour d'un même centre d'intérêt et d'agir en conséquence. C'est de plus, incontestablement, un vecteur d'expression et de lien social.

Voici sur notre commune la ventilation par activité :

- sports, loisirs et compétitions : 10 associations,
- santé et service à la personne : 5 associations
- enfance, jeunesse, école : 5 associations,
- patrimoine céramique : 4 associations,
- culture, animations, fêtes : 4 associations,
- musique et chant : 3 associations,
- aînés et anciens combattants : 3 associations,
- histoire : 2 associations,
- création artistique : 2 associations,
- détente et activités diverses : 7 associations.

Vous trouverez la liste complète et les coordonnées dans le recueil « Associations d'Henrichemont » disponible en Mairie.

N'hésitez pas à le consulter et à rejoindre l'une ou l'autre de ses structures en fonction de vos souhaits et disponibilités.

Toutes ces associations sont bien sûr constituées exclusivement par des membres bénévoles qui contribuent ainsi à l'animation et à l'attractivité de notre commune.

Un grand merci aux présidents(es) et à tous les membres pour votre implication et votre dynamisme.

Vous pouvez compter sur le soutien de votre municipalité.



Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Les petits chiffons



À la demande de quelques mamans passionnées de couture ou débutantes et désireuses d'apprendre à fabriquer des choses par elles-mêmes, nous avons mis en place un atelier convivial, ouvert à tous les niveaux, afin d'échanger et de partager des techniques de couture.

L'atelier est animé régulièrement par Sarah Couture, qui propose des projets communs. Les séances se déroulent le vendredi soir, de 19h30 à 22h00, en période scolaire.

Nous avons commencé (à la rentrée 2022) à la salle des fêtes de La Chapelotte, en faisant occasionnellement des séances à l'atelier de Sarah (en fonction du nombre de participants).

En fin d'année 2023, la commune d'Henrichemont nous a proposé une salle au dessus du gymnase, qui nous est gentiment préparée par M. Padeloup.

Pour des raisons économiques et/ou pratiques, nous faisons encore des séances soit à l'atelier de Sarah (à Ivoy-le-Pré), soit chez notre secrétaire (à Henrichemont).

Vous pouvez contacter notre présidente pour connaître le lieu avant chaque séance :

Aurélie : 06.63.46.03.64 ou Sarah Couture : 06.61.11.90.97.

Nous avons créé un groupe de discussion pour les adhérents, afin de se tenir informés et se donner les informations.

Pour la saison 2023/2024, la cotisation a été fixée à 120 € (payable au trimestre), ou 5 € la séance pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager à l'année.

Venez nous rencontrer et partager vos connaissances en couture, tricot ou crochet. Détente et bonne ambiance assurée !

Amicale des écoles

L'équipe de l'Amicale de l'Ecole d'Henrichemont tenait à faire le bilan de fin 2023 début 2024 ;

Nous avons créé plusieurs événements et nous avons en projet d'organiser d'autres manifestations dans le but de collecter des fonds pour financer les projets de l'école, notamment de belles sorties scolaires, des spectacles, des animations et d'aider les maîtresses dans leur projet de végétalisation de la cour de l'école.

Le marché de Noël du 3 décembre nous a permis d'atteindre un bénéfice de presque 1 000 €. Nous renouvellerons cet événement le dimanche 1 décembre 2024 et nous faisons appel à l'ensemble des habitants de la commune pour avoir de l'aide dans l'installation des barnums et le rangement le soir ; nous remercions les parents qui nous ont aidé l'an dernier mais nous manquons cruellement de bras.

Nous avons organisé les raffles le dimanche 4 février à la salle polyvalente ; un bel après-midi de partage qui nous a permis de collecter environ 2 000 €. Merci aux bénévoles qui nous ont permis de faire de cette journée une réussite.

Dans les projets à venir : une journée pêche avec l'école en sortie scolaire, une offre de chocolat de Pâques, une randonnée, et pour finir l'année scolaire le spectacle de l'école qui sera suivi de la kermesse et d'une proposition d'un dîner en plateau repas à réserver au préalable auprès de l'Amicale.



De gauche à droite : Gaëlle Girault, Nathalie Moniez, Timothee Houry, Anouk Poyet, Melodie Houry



Rénovation énergétique

Dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école, une première étude a été réalisée. Il s'avère que les besoins les plus urgents concernent l'école primaire, la garderie et le système de chauffage. Il s'agira donc de remplacer, en priorité, les huisseries, d'installer une ventilation simple flux dans le préau, double flux dans les classes. Le chauffage sera optimisé par l'amélioration des circuits de distribution, du système de programmation et l'isolation des canalisations entre la chaudière et la garderie.

Le budget de la commune n'étant pas extensible et afin de ne pas endetter la ville, les travaux ne seront pas programmés avant 2025. Cette année, les études seront complétées. L'investissement sera d'environ 600 000 € HT.

Projet de végétalisation

Une cour d'école est un lieu indispensable à une vie scolaire réussie.

À Henrichemont, la cour comme beaucoup à une époque, a été goudronnée. Ce temps- là est révolu !

En raison des conditions climatiques, la commune a à cœur, suite aux dispositifs de l'état par le biais de l'éducation nationale, d'envisager et de soutenir, de concert avec les enseignants, une végétalisation de la cour.

En effet, outre les conditions climatiques, des enjeux bien plus vastes doivent être favorisés durant les temps de récréation, à savoir encourager l'autonomie, développer la sociabilité, adoucir le climat scolaire avec des jeux permettant aux enfants de se défouler, de se détendre, de découvrir.



Ce projet a été pris à bras le corps par les enseignants. Il s'agit pour l'instant d'un dossier lourd à rédiger, mais nous pouvons compter sur leur persévérance. Une demande a été faite à un groupe d'élèves spécialisés dans ce genre d'aménagement. Ils ont déjà réalisé des maquettes et élaboré une première mise en scène.

Une réunion avec l'ensemble des acteurs a eu lieu et c'est promis, nous vous tiendrons au courant des avancées dans nos prochains bulletins.



Expression libre

Conformément à la loi en vigueur le groupe d'opposition a possibilité, à sa demande, de disposer d'un espace dans le bulletin municipal. Ce texte n'engage que leurs auteurs et en aucun cas la municipalité.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la loi sur les droits de l'opposition, nous avons fait la demande d'avoir un encart dans le bulletin municipal.

Ce droit nous a été octroyé par Monsieur le Maire.

Voici, ci-après, une partie de la réponse à notre demande : « Ce texte sera validé ou non par le directeur de la publication (le Maire) en fonction de son contenu. Il ne devra contenir aucun propos diffamant, insultant ou de mise en cause de personnes, ne pas être générateur de polémique ou de critiques inappropriées de l'action de la municipalité. Il vous sera attribué 1/4 de page soit 750 caractères espaces compris ».

Nous sommes heureux de pouvoir nous exprimer et vous donnons rdv dans 3 mois.

B. HURIEZ, G. NOYAT, C. LOOSLI et F. JANSONNIE

Nouveaux commerces - artisans



YOGATMA Salle de yoga

16 place Henri IV
18250 Henrichemont
Tél. : 06 36 12 73 07
daniellesaborioyoga@gmail.com



Éva Vernerey Kinésithérapeute

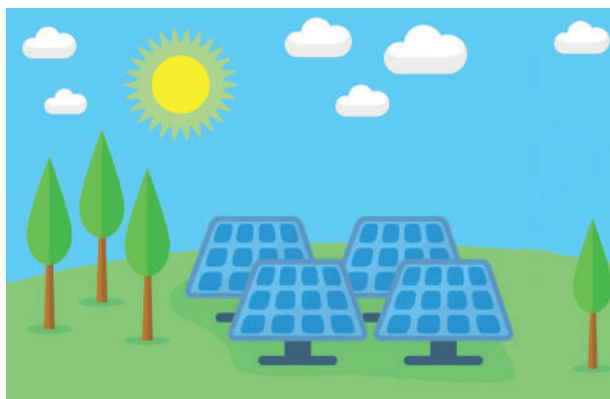
6 rue Victor Hugo
18250 Henrichemont
Tél. : 02 4826 49 23
cabinetksbh@gmail.com



Vie de la commune



Du photovoltaïque sur la commune



La loi d'accélération pour les énergies renouvelables, dite loi APER, a été publiée le 10 mars 2023. Elle a pour but de rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables. Dans ce processus, le rôle des collectivités territoriales, en particulier des communes, est privilégié. Les communes peuvent ainsi définir des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Les zones sont définies en tenant compte des particularités du territoire, de ses contraintes et incompatibilités (cultures, nature des sols, boisements...).

La municipalité d'Henrichemont a choisi de se concentrer sur la production d'énergie photovoltaïque en raison des contraintes liées au radar militaire situé près de La Borne, de zones humides et des terres agricoles exploitées. Onze zones susceptibles de recevoir des projets de production d'énergie photovoltaïque ont été recensées pour une surface totale de 236 hectares.

À ce jour, plusieurs porteurs de projets privés se sont manifestés, des études préliminaires étant en cours avant leurs instructions dans les différents organismes compétents.

SMS frauduleux : ne tombez pas dans le panneau !

La ville d'Henrichemont n'envoie pas de SMS pour vous proposer des aides, c'est une **arnaque**.

Aides panneaux solaires, Carte Vitale, Vignette Crit'Air, livraison de colis, amende ou infraction, les SMS frauduleux inondent chaque jour les téléphones portables. Nous vous invitons à ignorer ces messages et surtout ne pas cliquer sur le lien indiqué dans le message.

Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 3 avril, 22 mai, 19 juin 2024. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.

Tranquillité vacances

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Pour en profiter, rendez-vous à la gendarmerie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous devez préciser : l'adresse du lieu à surveiller, les dates de départ et de retour, les coordonnées de la personne à joindre en cas de nécessité, les coordonnées de la personne qui, éventuellement, vient relever le courrier, ouvrir les volets ou s'occuper de vos animaux, si vous avez une alarme. Vous pouvez également vous inscrire en ligne en vous rendant sur le site <https://www.service-public.fr/>.



La Borne



Jacques Migeon 1931-2023, potier à La Borne

À La Borne, la disparition de Jacques Migeon inscrit la fin du lien entre les dynasties potières traditionnelles bornoises et les céramistes contemporains. Il est parti cet homme besognant, été comme hiver, dans sa boutique, sans trop de bruit. Il était le dernier. Plus de Foucher, Bedu, Bernon, Talbot... pratiquant la céramique depuis plusieurs générations.

Passant le témoin entre Alexandre Foucher et son gendre Didier Potelune, Jacques Migeon a été le dernier descendant à travailler à l'ancienne, dans la boutique, avec le four de 35m3, le parçon* rempli de mitres, de saloirs prêts à partir chez les clients, le terrier dans la cour et le bois en quantité. Le dernier à continuer la production traditionnelle, laquelle, même après la disparition d'Alexandre Foucher en 1970, servait encore un peu. Le plastique n'avait pas complètement détrôné les saloirs, les pots à lait en grès, les faisselles pour le fromage, les terrasses, les mazagrans qui tenaient le café bien au chaud...

Il en fallait des pièces pour être prêt à faire la cuisson : pas moins d'un millier et puis environ 800 fagots et des stères de bois, tout cela pour assurer les 5 jours de chauffe, en se relayant nuit et jour devant l'alandier.



Définitivement la loge protégera le four tombé dans une douce torpeur avec, en fond, l'écho de la voix d'Alexandre Foucher, conteur intarissable, et de Jacques, sa « maïs » au coin des lèvres...

Le père Godefroy ne sortira plus du bois, la serpe à la ceinture. Le Père Numa ne viendra plus mener le feu, délaissant sa locomotive et reprenant ses premières amours, la conduite d'une cuisson. Le père Legrand et son tombereau mené par son cheval Polyte qui a fini sa vie à l'ombre du « gros foutiau », ne livrera plus de bois. Ainsi va la vie...

Heureusement, la céramique, elle, traverse le temps et est toujours très présente à La Borne. Les différentes vagues de céramistes qui se sont succédées inspireront encore longtemps les nouvelles générations.

Nathalie Mestre

*Parçon : partie commune où étaient posées les pièces sortant du four.

On démolit et on recommence !

Lors des derniers Grands Feux, impossible que le four anagama ne participe à cet évènement récurrent au cours duquel il tient un rôle phare. Four anagama implanté à l'arrière du centre céramique, comme chacun sait.

Ce n'est que plus tard que son sort se discute. La dégradation de l'intérieur de ses parois impose une intervention. De quel ordre ?

Les personnes favorables à une reconstruction remportent la concertation. Le Centre Céramique épaula la décision par le financement de cette opération d'envergure.

Béton réfractaire, briques, torchis, bois... les matériaux arrivent sur place.

Reste à transformer un four de 18 ans d'âge, éprouvé par une centaine de cuissons (approximation plausible), par un four flamant neuf, amélioré en quelques points.

Une équipe de volontaires se signale dans les rangs de l'Association Céramique La Borne. En langage bornois on parle de commission.

Début décembre 2023 les préparatifs enclenchent l'aventure.

Il s'agit dans un premier temps de démonter, démolir le four, dégager les gravats, récupérer le torchis, assainir les fondations, conserver la cheminée et de la renforcer.

Suit le temps de la fabrication du gabarit (structure de bois qui anticipe le volume intérieur et permet la juste disposition des briques), et sa mise en place. 100 kilos à disposer au millimètre.

Ces préparatifs permettent la pose des briques (un millier), selon une courbure déterminée par celle adoptée par une chaînette accrochée à deux clous.

Arrive la désagréable opération de la mise en place du torchis. 9 tonnes, de terre et de paille, collantes, pesantes, harassantes, isolation optimale pour cette conception de four.

Avec habilité et astuce, il est temps de sortir le gabarit.

Des finitions, qui absorbent encore des heures de travail, se montrent nécessaires afin que la cuisson inaugurale s'envisage un jour de mars prochain. Le séchage, un élément à prendre en compte dans l'idée que d'autres aventures voient le jour, les futures cuissons.

Le 12 février au matin le nettoyage des lieux indique que la phase de reconstruction se termine, chacun, chacune songe à rejoindre son atelier, à reprendre ses affaires en main, à réaliser ce qu'ensemble on est capable.

Précisions, une trentaine de personnes participèrent à ce chantier. Certaines quelques heures, d'autres plusieurs jours, voire semaines. Les fêtes de fin d'année et un froid rigoureux ralentirent les cadences une quinzaine de jours. Félicitations aux personnes qui participèrent à ce chantier d'exception.

Teff dit Gégé

Plus de détails sur <https://www.facebook.com/hashtag/anagama>



Fondations



Gabarit en place



Briques posées



Avec la couche de torchis